

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 12 décembre 2018

Les conseils malins de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pour réussir un Noël écologique et économique

Un Noël écologique et économique ? C'est possible grâce aux conseils malins de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine.

1. Des décors écolos

Voici 6 règles d'or pour combiner écologie, économie et même santé :

- Achetez un sapin artificiel si vous comptez vous en servir longtemps (au moins 20 ans), ou un sapin en pot si vous pouvez le replanter très vite.
- Evitez les sapins colorés, recouverts de neige artificielle ou de peintures issues de produits chimiques, avec des molécules polluantes qui s'échappent et dégradent la qualité de l'air intérieur des logements.
- Evitez d'utiliser des sprays colorants et des bougies parfumées, car ces produits contiennent des particules chimiques et émettent des composés organiques volatils qui dégradent la qualité de l'air intérieur des logements.
- Pour vos décorations, boules et guirlandes, privilégiez des matériaux solides et de qualité que vous pourrez garder plus longtemps !
- Optez pour des guirlandes autonomes qui fonctionnent grâce à des capteurs solaires. Vous utiliserez ainsi une énergie renouvelable et ferez des économies sur votre facture énergétique.
- Regardez la consommation électrique des guirlandes électriques. Pour maîtriser votre facture, privilégiez les guirlandes à LED basse consommation que vous éteindrez en journée, et la nuit pendant que vous dormez.

2. Pas de gaspi sous le sapin

Il n'est peut-être pas nécessaire d'acheter un sapin... Avez-vous pensé à utiliser une de vos plantes vertes en la décorant avec vos plus belles décorations de Noël ? Et si vous aimez bricoler, pourquoi ne pas fabriquer vous-mêmes un beau sapin stylé à partir de chutes de planches ou de bûches ?

Vous avez l'habitude de recycler vos journaux, magazines et autres papiers ? C'est bien, et vous pouvez aussi les réutiliser comme papiers cadeaux. Look et effet vintage garantis !

Vous préférez l'exotisme ? Adoptez le « furoshiki », une pratique ancestrale japonaise de pliage de tissu. Avec des chutes de tissu, vous emballerez vos cadeaux d'une façon originale et avec un matériau réutilisable.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine

Vous préférez utiliser les papiers cadeaux colorés festifs ? Pas de problème si vous optez pour des papiers faciles à recycler et qui ne brillent pas. En effet, les papiers brillants ne peuvent pas être recyclés et doivent être jetés alors que vous pourrez toujours mettre les emballages en papier standard dans le bac de tri.

Et quand la fête est finie, ne jetez pas votre sapin n'importe où ! Apportez-le en déchèterie, broyez-le pour l'utiliser en compostage ou renseignez-vous sur les collectes spécifiques mises en place par la mairie ou les commerçants.

3. Des labels pour Noël

La France compte désormais plus de 400 labels environnementaux. Comme ils n'ont pas tous la même exigence ni la même valeur, l'ADEME en a sélectionné 100 qu'elle recommande plus particulièrement. A découvrir sur le site Internet <https://www.ademe.fr/labels-environnementaux>.

C'est le cas par exemple de « **l'Ecolabel nordique** » pour les jouets ne contenant pas de substances nocives pour la santé et respectant l'environnement tout au long de leur cycle de vie, c'est-à-dire de leur production jusqu'à leur recyclage.

De même, l'association française des sapins de Noël délivre le label « **Plante Bleue** » à des sapins dont le producteur s'est engagé à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. Il convient donc de vérifier sa provenance et de privilégier si possible les forêts françaises.

Dans le secteur **alimentaire**, le label « **Agriculture biologique** » est désormais très connu. Il certifie que les produits respectent un cahier des charges très strict, avec un mode de production n'utilisant pas de produits issus de la chimie de synthèse ni d'organismes génétiquement modifiés.

Enfin, « **l'Ecolabel européen** » s'applique désormais sur plus de **70 000 références**, ce qui représente une augmentation de près de 50% en 3 ans. Il est reconnaissable facilement et couvre un large spectre de produits et de services.



Pour en savoir plus

Retrouvez l'ensemble du dossier consacré par l'ADEME aux fêtes de Noël

- <https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/achats/cadeaux-noel-ecologique-solidaire>
- <https://presse.ademe.fr/2016/12/vignettes-astuces-eco-de-noel.html?hilitte=%27noel%27>
- <https://presse.ademe.fr/2015/12/infographie-pour-un-noel-magique-et-ecolo.html?hilitte=%27noel%27>

Notre coup de cœur pour le blog éphémère de Julie

- <https://santaisgreen.com>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr
Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine